



HAUTE-SAVOIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°74-2022-031

PUBLIÉ LE 4 FÉVRIER 2022

Sommaire

DSDEN 74 /

74-2022-01-27-00012 - arrêté DSDEN/SG/MCBM/2022-0001 relatif à la modification de la composition du Conseil Départemental de l'Education Nationale (4 pages)

Page 3

DSDEN 74

74-2022-01-27-00012

arrêté DSDEN/SG/MCBM/2022-0001 relatif à la
modification de la composition du Conseil
Départemental de l'Education Nationale



Annecy, le 27 janvier 2022

Le Préfet de la Haute-Savoie

**ARRÊTÉ DSDEN/SG/MCBM/2022-0001
relatif à la modification de la composition du Conseil Départemental de l'Education Nationale**

- VU** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- VU** la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 et notamment son article 12, modifiée et complétée par la loi n°85-97 du 25 janvier 1985 portant dispositions diverses relatives aux rapports entre l'Etat et les collectivités locales ;
- VU** le décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Alain ESPINASSE, préfet, en qualité de préfet de la Haute-Savoie ;
- VU** le code de l'éducation titre III chapitre V et notamment les articles R235-1 à R235-11 relatifs aux conseils de l'éducation nationale dans les départements ;
- VU** la circulaire interministérielle du 21 août 1985 relative à la mise en œuvre du transfert de compétences en matière d'enseignement public et à la mise en place des conseils de l'éducation nationale institués dans les départements et les académies ;
- VU** la circulaire interministérielle du 19 novembre 1985 relative aux compétences et fonctionnement des conseils de l'éducation nationale ;
- VU** la délibération du comité de l'association des maires de la Haute-Savoie du 09 octobre 2020 désignant ses représentants au sein de ce conseil ;
- VU** la délibération du 19 juillet 2021 du conseil régional désignant ses représentants au sein de ce conseil ;
- VU** la délibération n° CP-2021-0899 en date du 29 novembre 2021 du conseil départemental de la Haute-Savoie désignant ses représentants au sein de ce conseil ;
- VU** l'arrêté du 04 juin 2018 fixant la date des élections professionnelles dans la fonction publique de l'État,
- VU** le procès-verbal de dépouillement du 06 décembre 2018 concernant les élections des représentants du personnel au conseil départemental de l'éducation nationale de Haute-Savoie,
- VU** les propositions de M. le préfet de Haute-Savoie ;

VU les propositions de Mme la directrice académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie ;

VU les propositions des fédérations représentatives des parents d'élèves ;

VU les propositions des organisations syndicales représentant les personnels titulaires de l'Etat ;

ARRETE

Article 1 : L'arrêté DSDEN/SG/MCBM/2021-0017 du 24 novembre 2021 portant sur la modification de la constitution du conseil départemental de l'éducation nationale est annulé.

Article 2 : La constitution du conseil départemental de l'éducation nationale du département de la Haute-Savoie est fixée ainsi qu'il suit :

I – Présidents membres de droit

M. Alain Espinasse, préfet de la Haute-Savoie ou, en cas d'empêchement, Mme Mireille Vincent, directrice académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie.

M. Martial Saddier, président du conseil départemental ou, en cas d'empêchement, M. Jean-Philippe Mas, conseiller départemental délégué à cet effet par le président du conseil départemental.

II – Représentants des collectivités territoriales

Représentants des communes :

Titulaires :

M. Christophe FOURNIER, maire de la commune Glières-Val-de-Borne

M. Christian BOVIER, maire-adjoint de la commune d'Annecy

Mme Laëtizia VANNER, maire de la commune de Loisin

M. Stéphane VALLI, maire de la commune de Bonneville

Suppléants :

M. Florent BENOIT, maire de la commune de Vulbens

Mme Karine FALCONNAT, maire-adjoint de la commune de Sillingy

Mme Joëlle LAVOREL, maire de Vers

Mme Jessica LARA-LOPEZ, maire adjoint de la commune de Bonneville

Représentants du conseil départemental :

Titulaires :

Mme Myriam LHUILLIER, conseillère départementale du canton d'Annecy 2

Mme Odile MAURIS, conseillère départementale du canton d'Annecy 3

M. Lionel TARDY, conseiller départemental du canton d'Annecy 4

Mme Aurore TERMOZ, conseillère départementale du canton du Mont-Blanc

M. Nicolas RUBIN, conseiller départemental du canton d'Evian les Bains

Suppléants :

Mme Marie-Antoinette MÉTRAL, conseillère départementale du canton de Cluses

Mme Agnès GAY, conseillère départementale du canton de Bonneville

Mme Magali MUGNIER, conseillère départementale du canton d'Annecy 4

M. Jean-Marc PEILLEX, conseiller départemental du canton du Mont-Blanc

Mme Josiane LEI, conseillère départementale du canton d'Evian les Bains

Représentants du conseil régional :

Titulaire :

Mme Ségolène GUICHARD, conseillère régionale

Suppléant :

Mme Catherine PACORET, conseillère régionale

III – Représentants des personnels titulaires de l'état :F.S.U**Titulaires :**

M. Philip DOMERGUE

M. Pascal RIMET

Mme Zahia BOUNEMOURA

Mme Céline TROSZCZYNSKI

Suppléants :

M. Benjamin LOMBARD

M. Mathieu FOURNEYRON

Mme Emilie DUCRET

M. Jean-Luc CHARTON

S.G.E.N. C.F.D.T**Titulaires :**

Mme Marie-Luce PENEAU-KEMPF

Mme Véronique UNAL

Mme Sandrine BONMARIN

Suppléants :

Mme Véronique JORAT

M. Julien ASSOUS

M. Claude FONTAINE

UNSA**Titulaires :**

M. Emmanuel FUSS

Mme Catherine BUISSON

Suppléants :

M. Jean-Michel FRANCOIS

Mme Isabelle CAUL-FUTY

FNEC FP FO**Titulaire :**

M. Philippe CADORE

Suppléant :

M. Sébastien QUINSAC

IV – Représentants des usagers

Représentants des parents d'élèves :

FCPE**Titulaires :**

M. Pascal BLANC

Mme Elena NEFEDOVA

M. Jean-Pierre COSTE

Mme Valérie CORBEX

M. Romain BARBERY

Mme Nedjma JEANMETATLA

Suppléants :

M. Patrick CHAN TAT SAW
Mme Sandrine BERINI
M. Paul BLANC
M. François DENIS
M. Damien BOSQUET
M. Laurent FAILLIE

PEEP :**Titulaire :**

M. Olivier LIZON-TATI

Suppléante :

M. Charles ZENATY

Représentants des associations complémentaires de l'enseignement public :**Titulaire :**

M. Eric BOTHOREL, Fédération des œuvres laïques, Annecy

Suppléant :

M. Stéphane BADEIGTS, Fédération des œuvres laïques, Annecy

Personnes qualifiées :**Titulaires :**

Mme Danièle BOCCARD, représentant l'union départementale des associations familiales de Haute-Savoie
M. François EXCOFFIER, conseiller départemental du Canton d'Annecy 3

Suppléants :

Mme Syverine LEROY SYMOENS, représentant l'union départementale des associations familiales de Haute-Savoie

Article 3 : M. le Secrétaire général de la Préfecture de la Haute-Savoie, Mme la directrice académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie, sont chargés, chacune en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Le Préfet,



Alain ESPINASSE